

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 OCTOBRE 2025

OBJET : Délibération relative à la vente de la parcelle ZD 203 à Monsieur NOUGUIER Emile

Le trois octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 08 septembre 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : HELSEN Véronique, MAGNAN Richard (pouvoir à ACHIN Richard)

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur NOUGUIER Emile a fait part au Conseil Municipal de sa volonté d'acheter la parcelle ZD 203 appartenant à la commune. Cette parcelle est d'une superficie de 100m² et se situe au Maisseret dans le hameau des Costes.

Considérant que le Conseil Municipal a constaté la désaffectation à l'usage public de cette voie,

Considérant que Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour le déclassement de cette voie,

Considérant qu'aucune servitude communale fait obstacle à cette vente,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'autoriser Mr le Maire à céder la parcelle ZD 203 à Mr NOUGUIER Emile moyennant la somme de 2 500€
- **DIT** que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur ainsi que ceux d'un géomètre si nécessaire à la rédaction de l'acte
- **DIT** que l'étude désignée pour la rédaction des actes notariés est l'étude de Maitre Villard
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43
Mail : mairie@aubessagne.fr